

REGLEMENT DU JEU
POLAIRE – SEJOUR A GAGNER

Article 1 - Société Organisatrice

La société "ALLOPNEUS", société par actions simplifiées, au capital de 54.990 Euros, immatriculée au registre du commerce d'Aix-en-Provence sous le numéro 327.125.878 RCS d'Aix-en-Provence, dont le siège social est situé ALLOPNEUS-CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, organise un jeu avec obligation d'achat du 02 novembre au 07 décembre 2021 inclus, réservé uniquement aux clients particuliers et professionnels (Entreprises et Administrations), hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques) et professionnels ayant déjà établi un accord avec Allopneus.com, résidant en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus).

Article 2 - Qui peut participer ?

Cette opération est réservée exclusivement à toute personne majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Corse et Monaco, à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires, de contrôle et sous-traitantes ainsi que de leur famille proche (en ligne directe). ALLOPNEUS se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

Article 3 – Comment participer ?

Pour participer au tirage au sort, le client doit acheter au minimum une (1) paire de chaînes de la marque Polaire sur le site www.allopneus.com entre le 02 novembre et le 07 décembre 2021 inclus (date de commande faisant foi). Ne seront pas prises en considération les participations de clients dont les coordonnées seront incomplètes, fausses ou incompréhensibles.

Article 4 - Les dotations

Est mis en jeu :

- 1 séjour d'une semaine à la montagne pour 4 personnes pendant la durée de l'opération.

Le séjour comprend 7 nuits en appartement 2 pièces pour 4 personnes au sein de la résidence Les Valmonts de Val Cenis à Val Cenis entre le 10 janvier 2022 et le 10 janvier 2023 hors vacances de Noël et de la Toussaint. Le séjour comprend également une séance de sauna ou hammam pour 4 personnes au sein de la résidence ainsi que 4 packs de matériel de ski.

Les dépenses alimentaires et frais de transports/déplacement resteront à la charge du gagnant.

Le voyage est organisé par la société Jancarther Voyages. Dans le cas d'une fermeture des stations de ski, le séjour est reporté automatiquement sans frais. Dans le cas d'une annulation à plus d'un mois du départ, des frais de modification équivalents à 25% du prix du séjour seront facturés. A moins d'un mois du séjour, la proposition n'est pas modifiable ni remboursable.

Le lot offert ne peut donner lieu à la remise du lot contre sa valeur en espèces, ni à son remplacement ou échange et, dans les limites permises par la réglementation applicable, ALLOPNEUS décline toute garantie concernant les lots.

Dans les limites permises par la loi, ALLOPNEUS se réserve le droit de remplacer les lots indiqués ci-dessus par des autres lots de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure et imprévisible pour obtenir les lots, notamment rupture même momentanée de stock ou de prestation.

Article 5 – Désignation des gagnants

Un tirage au sort sera effectué en fin d'opération et au plus tard deux semaines après la fin de l'opération soit le 21 décembre 2021 parmi l'ensemble des participants.

Il ne sera désigné qu'un seul gagnant par jour de date de commande et par foyer pendant toute la durée de l'opération (même nom, même adresse ou même adresse e-mail).

Il ne sera adressé aucun courrier aux participants qui n'auront pas gagné. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice seront perdues et ne seront pas réattribuées.

Article 6 – Remise des lots

Les gagnants recevront par courrier électronique de la part d'ALLOPNEUS au plus tard 7 jours après le tirage au sort soit le 28 décembre 2021 à l'adresse e-mail communiquée lors de l'inscription leur précisant la nature du lot gagné et les modalités de remise des lots.

Article 7 - Informations générales

Le présent règlement est disponible gratuitement sur le site : www.allopneus.com pendant toute la durée de l'opération dans l'onglet « Promos ». Il sera adressé gratuitement à toute personne sur simple demande écrite expédiée avant le 08/12/2021 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : ALLOPNEUS Service Marketing, CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2. Le timbre utilisé pour cette demande ne sera pas remboursé. Chaque demande devra mentionner les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse complète et code postal).

Article 8 – Protection des données à caractère personnel

Les modalités de traitement des données personnelles concernant la commande des pneumatiques sont détaillées sur la politique de gestion des données personnelles disponible sur le site www.allopneus.com (<https://www.allopneus.com/politique-de-protection-des-donnees/>).

Ce document décrit les modalités du traitement de vos données personnelles et vos droits. De plus, dans le cadre de la présente opération, ALLOPNEUS SAS, en tant que responsable de traitement, traitera les données personnelles communiquées dans le cadre de la commande pour la gestion de l'opération promotionnelle et du tirage au sort.

Pour toute question concernant vos données personnelles, vous pouvez nous contacter :

Adresse postale : ALLOPNEUS SAS, CS 30470, 13096 Aix en Provence Cedex 2

Pour nous contacter : <https://www.allopneus.com/Contact.html>

Notre délégué à la protection des données : PINT Avocats – dpo@allopneus.com